



166, avenue Jean Lagarrigue
Les Essarts B.P. 41 76530 GRAND COURONNE
Tél : 02 35 67 26 80 Fax : 02 35 67 01 64
E-mail : contact@smpr.com – Web : <http://www.smpr.com>
S.A.S. au capital de 1 015 200 Euros
R.C.S. Rouen 394 499 131 – APE 332B
SIRET 394 499 131 00032 – N° T.V.A. : FR 17 394 499 131

Capteurs incrémentaux PROCAP P9010-P9015-P9030

MANUEL DE L'UTILISATEUR

Remerciements

Nous vous remercions de la confiance témoignée par l'achat de ce produit qui a été fabriqué et contrôlé dans nos ateliers avec grand soin.
Nous déclarons sous notre seule responsabilité que sa qualité est conforme aux normes et données techniques contenues dans nos documents de vente (mode d'emploi, prospectus, catalogue).

Fournitures

- ◆ Un capteur PROCAP dans un étui avec touche de mesure standard équipée d'une bille en métal dur.
- ◆ Une clé de serrage.
- ◆ Un mode d'emploi.
- ◆ Un protocole de mesure.
- ◆ Accessoires selon la commande.

Directives générales

En liaison avec un coffret d'affichage PROMUX, PROMUX4C ou un multiplexeur PROMUX8, les capteurs de mesure PROCAP forment un ensemble digital de mesure linéaire de haute précision. Les coffrets d'affichage et les multiplexeurs sont fournis avec leur mode d'emploi.

Principe de fonctionnement

Une règle en verre de précision avec un réseau de traits est fixée de façon rigide à la tige de mesurage du capteur.

Ainsi, les erreurs de transmission mécanique sont absolument exclues.

Le balayage de la règle est effectué par un système optoélectronique et les signaux générés sont exploités dans le coffret d'affichage.

Le ressort intégré dans le capteur PROCAP détermine la force de mesure.

Maintenance

Le capteur est un instrument de mesure de haute précision.

Il faut le manipuler avec soin et ne pas lui faire subir de choc.

Le capteur possédant une cage à billes, il ne faut en aucun cas le nettoyer avec un liquide (voir les spécifications techniques).

Mise en service

Mettre le coffret d'affichage hors tension.

Raccorder le capteur au coffret d'affichage à l'aide de son connecteur.

Bien serrer la douille de blocage du connecteur (un mauvais serrage peut entraîner la mise en erreur du coffret d'affichage).

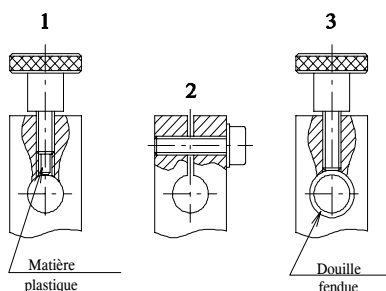
Serrer le capteur sur son support avec précaution.

Mettre le coffret d'affichage sous tension.

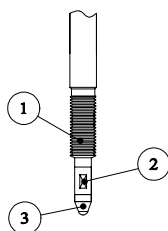
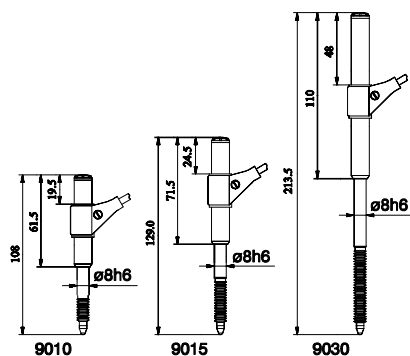
Spécifications techniques	9010	9015	9030
Matérialisation de la course	Règle en verre	Règle en verre	Règle en verre
Course valeur nominale	10 mm	15 mm	30 mm
Précision de la mesure	$\pm 0,75 \mu\text{m}$	$\pm 1,0 \mu\text{m}$	$\pm 1,25 \mu\text{m}$
Guidage de la tige de mesurage	Cage à billes	Cage à billes	Cage à billes
Position d'utilisation	Indifférente	Indifférente	Indifférente
Force de mesure verticale vers le bas $\pm 30\%$	0,57...1,47 N	0,73...1,68 N	0,69...2,41 N
Force de mesure verticale vers le haut $\pm 30\%$	0,50...1,28 N	0,56...1,63 N	0,48...1,99 N
Type de protection selon DIN40050/CEI529	IP 50	IP 50	IP 50
Température d'origine	20°C	20°C	20°C
Température de service	0...50°C	0...50°C	0...50°C
Température de stockage	-20...70°C	-20...70°C	-20...70°C
Diamètre de fixation	8h6	8h6	8h6
Taraudage pour touches de mesure	M 2,5	M 2,5	M 2,5
Câble de raccordement	2 m.	2 m.	2 m.
Longueur maximale du câble	12 m	12 m	12 m
Poids avec câble et fiche	155 gr	160 gr	195 gr
Signaux de sortie	10 μAcc	10 μAcc	10 μAcc
Période du signal	20 μm	20 μm	20 μm
Vitesse de mesure admissible	1 m/s	1 m/s	1 m/s

Serrage conseillé

Le corps de serrage des capteurs PROCAP 9010 - 9015 - 9030 s'adapte aux alésages standard 8 H7.
Les serrages suivants sont conseillés :

**Changement des touches de mesure**

La tige de mesurage est pourvue d'un taraudage M 2,5 pour fixer les touches de mesure. Pour changer la touche, il faut tirer le soufflet 1 vers le haut, tenir la tige de mesurage 2 avec la clé prévue à cet effet et dévisser la touche 3 à la main.

**Cotes d'encombrement des capteurs
(valeurs indicatives)****Conditions de garantie**

Une garantie de 12 mois, couvrant les défauts de matière et/ou de fabrication et/ou de montage, à l'exclusion des défauts provenant d'une mauvaise utilisation ou d'une manipulation incorrecte, est offerte à l'acquéreur.

Le fournisseur s'engage à faire fonctionner le capteur de façon correcte, sans frais de main d'œuvre ou de pièce de rechange, ou à échanger le matériel défectueux contre un produit identique (ou son successeur dans la gamme produite), à son choix.

La garantie tombe immédiatement, si le possesseur a ouvert ou tenté d'ouvrir le capteur, ou s'il l'a mal entretenu.

La garantie ne s'étend en aucun cas au dommage indirect causé par le mauvais fonctionnement du produit.

Si le droit national du domicile de l'acheteur prévoit une garantie légale impérative plus étendue que celle stipulée ci-dessus, la garantie minimum consentie par le droit national est alors consentie, en lieu et place de la garantie contractuelle ; Toutefois, si seule la durée de la garantie doit légalement être plus étendue que les 12 mois prévus par ce contrat, la garantie contractuelle est simplement prolongée à due concurrence.

Pour faire valoir la garantie, l'acheteur doit retourner le produit à son fournisseur dans le délai contractuel de la garantie.